

P=105

Accueil

Diffusion des travaux

Nouvelles

Courrier

Recherche



Députés

Travaux parlementaires

Accès rapide

Les travaux parlementaires

36^e législature, 2^e session
(début le 22 mars 2001)

Débats de l'Assemblée nationale

Le vendredi 6 décembre 2002, 15 h 00

(révisé)

[Menu](#) [Page précédente](#) [Page suivante](#)

(Reprise à 15 h 8)

Le Vice-Président (M. Brouillet): Mmes, MM. les députés, veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Alors, nous allons poursuivre nos travaux aux affaires du jour, et j'inviterais M. le leader du gouvernement à nous indiquer l'item à l'ordre du jour.

M. Simard (Montmorency): L'article 66, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Brouillet): À l'article 66...

Le Vice-Président (M. Brouillet): ...alors, nous allons poursuivre nos travaux aux affaires du jour. Et j'inviterais M. le leader du gouvernement à nous indiquer l'item à l'ordre du jour.

M. Simard (Montmorency): L'article 66, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Brouillet): À l'article 66 du feuillet, il s'agit de l'étude des crédits supplémentaires n° 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003 déposés par le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, le 5 décembre 2002, et renvoyés pour étude en commission plénière.

M. le leader du gouvernement.

M. Simard (Montmorency): Oui. Alors, je vous remercie, M. le Président. Donc, conformément à l'ordre que cette Assemblée a adopté plus tôt en journée, je fais motion afin que cette Assemblée se transforme en commission plénière pour étudier les crédits supplémentaires 2002-2003 du ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones.

Le Vice-Président (M. Brouillet): Alors, cette motion est-elle adoptée?